

55 100 Bourguignons vivent en communauté

Maison de retraite, foyer de travailleurs, internat, prison, caserne, couvent... : les 1 027 communautés de la région sont très diverses. Plus de 55 100 Bourguignons y vivent, soit un habitant de la région sur trente. La Bourgogne est ainsi la troisième région française, pour l'importance des communautés.

En vingt ans, les communautés bourguignonnes ont perdu 2 000 personnes. Leur profil a profondément changé. Reflet des évolutions de la société, les maisons de retraite accueillent de plus en plus de résidents et les internats ont perdu le quart de leurs effectifs.

Les Bourguignons vivent davantage en communauté que l'ensemble des Français : 3,4 % contre 2,4 %. La Bourgogne se classe ainsi au 3^e rang des régions françaises, derrière l'Auvergne et le Limousin.

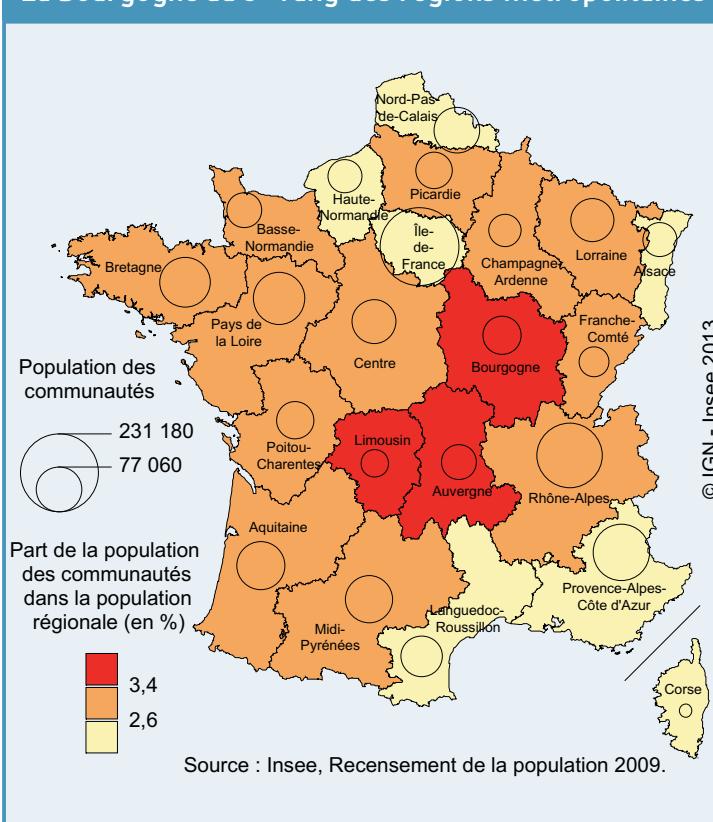
Ce classement s'explique avant tout par l'importance des maisons de retraite et

hospices dans ces régions où les personnes âgées sont nombreuses. Les internats sont aussi davantage présents en Bourgogne, les distances à parcourir entre la résidence familiale et le lycée étant parfois longues dans une région rurale.



N°183 - Février 2013

La Bourgogne au 3^e rang des régions métropolitaines



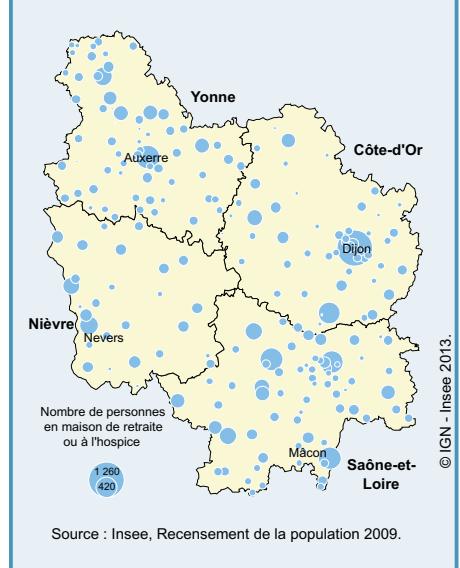
Beaucoup de maisons de retraite

La Bourgogne compte 295 maisons de retraite et hospices, répartis sur l'ensemble de son territoire. Leurs 20 000 résidents forment le groupe le plus nombreux parmi les Bourguignons vivant en communauté. Les trois quarts sont des femmes. Vivant plus longtemps que les hommes et de fait davantage concernées par la solitude aux grands âges, celles-ci se retrouvent majoritaires dans ce type de structure. Ces résidentes ont en moyenne 86 ans ; les hommes sont plus jeunes de six ans.

À l'autre extrémité de la vie, internats et cités universitaires accueillent 19 300 jeunes. Dans les internats, les 16 400 élèves sont âgés de 17 ans en moyenne, et 60 % sont des garçons. Pour l'essentiel localisés sur le campus dijonnais, les 2 900 résidents des cités universitaires sont plus âgés, 22 ans en moyenne, et comptent 55 % de filles.

Les 276 établissements sanitaires de moyen et long séjour constituent la troisième communauté de la région : 10 100 personnes y résident. C'est une population d'âge variable, composée à quasi égalité d'hommes et de femmes. Les femmes sont plus nombreuses aux âges élevés tandis que les hommes sont majoritaires entre 35 et 65 ans.

Près de 20 000 personnes en maisons de retraite



Diversité des communautés

Les autres communautés comptent pour chacune d'entre elles moins de 2 000 personnes. Elles répondent à une logique d'hébergement pour les foyers de travailleurs, elles renvoient à la détention pour les établissements pénitentiaires mais aussi à des choix de vie pour les communautés religieuses, ou de métier pour les établissements militaires. Ces communautés se concentrent dans quelques communes seulement. Seuls, les établissements religieux sont davantage répartis sur le territoire.

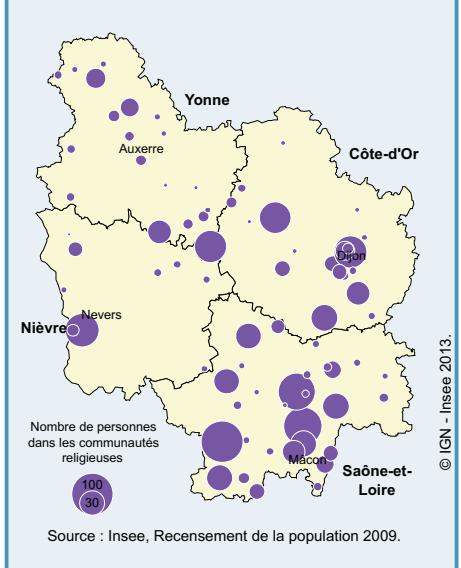
Près de 2 000 personnes résident dans des foyers de travailleurs. Les trois quarts sont des hommes, âgés en moyenne de 42 ans. Les femmes sont plus jeunes, 30 ans en moyenne. La plupart de ces foyers de travailleurs sont situés dans l'agglomération dijonnaise.

Les cinq établissements pénitentiaires de la région comptent près de 1 700 détenus, des hommes en majorité.

Les communautés religieuses rassemblent 1 200 personnes, les deux tiers sont des femmes. Les établissements, parfois de petite taille, sont nombreux : 129 en Bourgogne, dont 48 dans le département de la Saône-et-Loire.

Les établissements militaires sont surtout présents à l'est de la région. Un peu plus de 1 000 militaires y résident, des hommes âgés en moyenne de 26 ans. En effet, seule une part relativement faible de militaires, le plus souvent ceux qui n'ont pas encore fondé de famille sont

1 200 personnes vivent dans une communauté religieuse



recensés dans les casernes. Les autres vivent plutôt en logements ordinaires

Davantage de communautés en Côte-d'Or

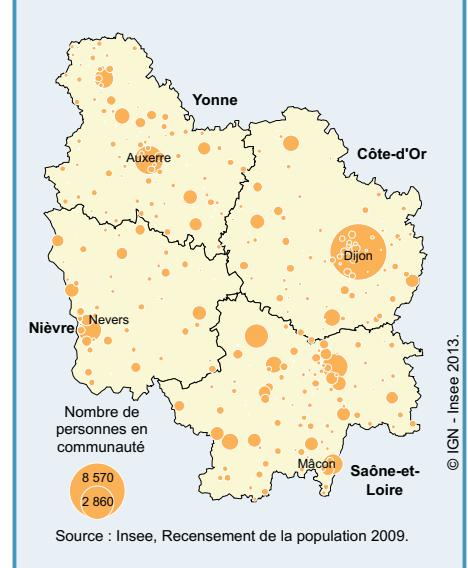
Si les Bourguignons en communauté sont, neuf fois sur dix, hébergés en maison de retraite, en internat ou en long séjour dans un établissement sanitaire et social, des particularités existent dans chaque département.

La cité universitaire de Dijon, les nombreux foyers de travailleurs de l'agglomération ainsi que les casernes implantées à Dijon et à Auxonne marquent la Côte-d'Or, où les communautés pèsent davantage, rassemblant 3,5 % de la population.

Dans la Nièvre, département âgé et très rural, les établissements sanitaires et sociaux de moyen et long séjour accueillent 28 % de la population en communauté, soit 10 points de plus qu'au niveau régional.

L'Yonne se caractérise par la forte présence des maisons de retraite et hospices où vit 46 % de la population en communauté, 10 points de plus qu'en Bourgogne. À l'inverse, les internats pèsent moins : 22 % contre 30 %. En Saône-et-Loire, enfin, les communautés religieuses demeurent nombreuses.

Population bourguignonne vivant en communauté en 2009



De moins en moins de Bourguignons vivent en communauté

En vingt ans, la population des communautés a diminué de 3,5 %, soit 2 000 personnes de moins. En 1990, les communautés hébergeaient 3,6 % des Bourguignons.

Très variables selon le type de communautés, les évolutions reflètent celles de notre société. La capacité d'accueil des maisons de retraite s'est adaptée au contexte de vieillissement de la population. Elles hébergent aujourd'hui 5 400 personnes de plus qu'il y a vingt ans. Cette forte progression, de 37 %, est davantage marquée pour les femmes, féminisant encore un peu plus la population de ces communautés.

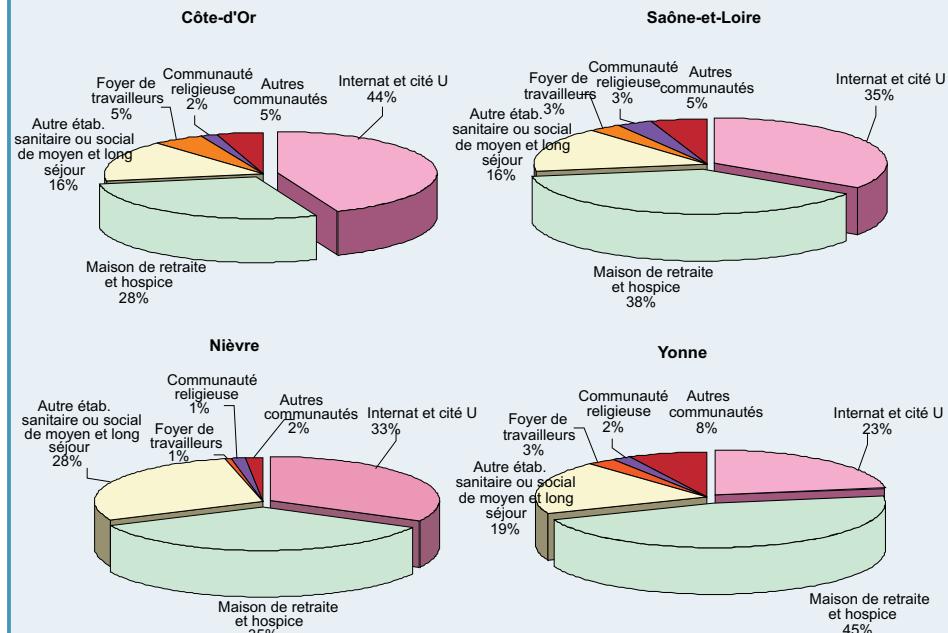
Autre évolution importante : celle de la population carcérale. Elle double en vingt ans, avec la construction de deux nouvelles prisons offrant près de 1 000 places supplémentaires en détention.

L'internat se féminise

À l'inverse, les internats perdent plus du quart de leurs effectifs, passant de 22 200 élèves en 1990 à 16 400 en 2009. Parallèlement, ils se féminisent : 41 % des internes sont des femmes, contre 37 % il y a vingt ans. En Bourgogne comme en France, la concentration croissante des familles dans les grands centres urbains bien équipés, la réduction de la semaine de cours et l'évolution des modes de vie

Des internes en Côte-d'Or, des résidents en maison de retraite dans l'Yonne et en Saône-et-Loire

Population vivant en communauté dans les départements bourguignons



Source: Insee, Recensement de la population 2009.

Plus du tiers de la population des communautés réside en maison de retraite

Communautés	Bourgogne					France
	Établissements nombre	Population		% de femmes	Âge moyen	Population %
		nombre	%			
Total dont :	1 027	55 100	100	53	50	100
<i>Maison de retraite, hospice</i>	295	19 900	36	73	84	30
<i>Autre internat</i>	228	16 400	30	41	17	26
<i>Autre établissement sanitaire ou social de moyen et long séjour</i>	276	10 000	18	48	49	19
<i>Cité universitaire</i>	21	2 900	5	55	22	6
<i>Foyer de travailleurs</i>	33	1 900	4	24	39	9
<i>Etablissement pénitentiaire</i>	5	1 700	3	8	35	4
<i>Communauté religieuse</i>	129	1 200	2	67	60	2
<i>Etablissement militaire</i>	21	1 000	2	15	25	4

Source: Insee, Recensement de la population 2009.

contribuent à expliquer cette moindre fréquentation des internats. En lien avec le vieillissement de leur population et la baisse des vocations, les communautés religieuses ont perdu la moitié de leurs

effectifs sur la période, surtout des femmes. De fait, la place des femmes est passée de 75 % en 1990 à 67 % aujourd'hui.

■ Madeline Bertrand.

Le recensement des communautés

Le recensement de la population dénombre l'ensemble des personnes vivant en France. Selon la catégorie d'habitation ou le mode de vie, il permet de distinguer : les personnes qui habitent un logement « ordinaire », celles qui vivent en communauté – objet de cette étude – et celles qui sont dans une autre situation (habitations mobiles, mariniers, personnes sans abri).

Une **communauté** est définie comme un ensemble de locaux d'habitation, comprenant des chambres, relevant d'une même autorité gestionnaire et dont les habitants partagent à titre habituel un mode de vie en commun comme la prise de repas. Les différentes catégories de communautés sont définies par le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au **recensement de la population**.

Sept catégories de communautés sont distinguées :

1. les services de moyen ou de long séjour des établissements publics et privés de santé, les établissements sociaux de moyen et long séjour, les maisons de retraite, les foyers et résidences sociales ou assimilés
2. les communautés religieuses
3. les casernes, quartiers, bases ou camps militaires ou assimilés
4. les établissements hébergeant des élèves et des étudiants, y compris les établissements militaires d'enseignement
5. les établissements pénitentiaires
6. les établissements sociaux de court séjour
7. les autres communautés

La population vivant en communauté est recensée de manière exhaustive :

- la collecte a lieu la même année que les enquêtes de recensement dans les communes de moins de 10 000 habitants
- la collecte a lieu une fois tous les cinq ans dans les communes de plus de 10 000 habitants enquêtées par sondage. Pour certaines communes de plus de 10 000 habitants qui comptent un grand nombre de communautés, la collecte est étalée sur deux années ou plus.

Le recensement des communautés, de l'entièr responsabilité de l'Insee, est confié à environ 400 enquêteurs du réseau national. Ces enquêteurs ont à leur disposition des feuilles de communautés et des bulletins individuels spécifiques aux communautés.

Les résultats entrent en compte dans le calcul de la population légale. Sont recensées dans la population d'une commune, au titre des communautés, les personnes vivant en maison de retraite, en établissement pénitentiaire, en communauté religieuse ou dans une caserne, même si ces personnes ont conservé un logement à l'extérieur. Sont également recensés dans la population d'une commune, les élèves majeurs vivant en internat, les mineurs étant quant à eux, comptabilisés sur la commune de résidence de leurs parents.

Dans cette étude, le choix a été fait de conserver les mineurs vivant en communauté, ce qui explique les différences avec les chiffres publiés sur insee.fr.

Insee - Bourgogne
2, rue Hoche - BP 83509
21035 Dijon Cedex
Tél : 03 80 40 67 67
Fax : 03 80 40 68 00
Service Insee Contact :
09 72 72 40 00

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Chef du Service Études et Diffusion :
Marie-Laure Monteil

Responsable des études :
Christine Charton

Rédactrice en chef :
Chantal Prenel

Maquette PAO :
Thierry Poisse

Cartographie :
Christophe Clémence

Dépôt légal :
à parution
ISSN 1246-483 X
© Insee 2013

POUR EN SAVOIR PLUS

- **La vie en communauté : 1,6 million de personnes en France.** Insee Première n°1434, février 2013.
- **Nouvelles populations légales : 1 642 115 Bourguignons au 1er janvier 2010.**
Insee-Bourgogne Dimension Hors Série N°1 - janvier 2013.